



DEPARTEMENT DE LA JUSTICE DES ÉTATS-UNIS  
DIVISION DES DROITS DE L'HOMME

**Attachement aux directives publiques sur la protection des droits de l'homme**  
**pour la réponse contre le virus Ébola :**

***Guide de référence sur les protections juridiques contre la discrimination [Dernière mise à jour le 30 mars 2015]***

Un certain nombre d'organismes fédéraux appliquent des lois fédérales qui interdisent la discrimination en vertu de divers fondements, dont la race, la couleur, l'origine nationale ou le statut de handicap réels ou perçus. Bien que ce guide de référence ne couvre pas toute la protection fédérale sur les droits de l'homme, il est destiné à mettre en évidence : (i) certaines lois qui sont les plus susceptibles de s'appliquer dans le contexte de discriminations liées au virus Ébola; et (ii) les organismes fédéraux qui appliquent ces lois.

Domaine d'application	Agence	Vue d'ensemble de la loi	Où déposer une plainte
Handicap	<b>Département de la Justice des États-Unis :</b> L'autorité exécutive de la Division des droits de l'homme se partage avec de nombreux autres organismes fédéraux pour la prévention de la discrimination fondée sur le handicap de la personne dans toutes les fonctions des entités publiques, y compris tous les gouvernements d'État et locaux. En vertu de l'ADA et de la Section 504 de la loi sur la réhabilitation ( <i>Rehabilitation Act</i> ), une personne présente un « handicap » s'il/elle (a) présente une déficience physique ou	<ul style="list-style-type: none"><li>• La <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation de 1973</a>, 29 USC § 701 et suivants, interdit la discrimination contre les personnes uniquement sur la base d'un handicap pour les bénéficiaires d'une aide financière fédérale, et interdit la discrimination dans tous les programmes menés par le gouvernement fédéral.</li><li>• Les <a href="#">Titres II et III du Americans with Disabilities Act (ADA)</a>, 42 USC § 12101 et suivants, interdisent la discrimination dans</li></ul>	U.S. Department of Justice Civil Rights Division Disability Rights Section – NYA 950 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20533  <b>TÉLÉPHONE :</b> 202-307-0663 <b>TÉLÉCOPIE :</b> 202-307-1197 <b>SITE WEB :</b> <a href="http://www.ADA.gov">www.ADA.gov</a>  Pour parler avec un spécialiste

<p><b>Handicap (Suite)</b></p>	<p>mentale qui limite considérablement une activité majeure de la vie; (b) possède un dossier sur une telle déficience; ou (c) est « considéré comme » ayant un handicap.</p> <p>L'ADA et la Section 504 interdisent également la « discrimination par association » ou la discrimination contre une personne en raison de l'association avec ou de la relation de l'individu à une personne ayant un handicap. Les représailles sur la base d'un handicap sont également interdites.</p> <p>La Section relative aux droits des personnes handicapées de la Division des droits de l'homme s'emploie à protéger le droit à l'accès dans les lieux publics (par exemple, hôtels, restaurants et lieux de divertissement gérés par des entités privées) pour les personnes handicapées.</p> <p><b>Agences multiples</b> : De nombreux départements et organismes fédéraux, y compris mais non limité à ceux énumérés dans ce guide de référence, appliquent des lois fédérales qui interdisent la discrimination sur la base d'un handicap. Veuillez vous référer à la catégorie spécifique de discrimination, ci-dessous, pour une liste non exhaustive des organismes qui appliquent ces lois.</p>	<p>tous les programmes, services et activités des entités publiques, y compris la discrimination dans les écoles publiques (titre II), et dans les lieux publics qui fournissent des produits ou des services au public, y compris la discrimination par la plupart des écoles, collèges et universités privés (Titre III).</p>	<p>de l'ADA :</p> <p>TÉLÉPHONE : 800-514-0301 TTY: 800-514-0383</p> <p>Les plaintes doivent être déposées auprès de l'organisme qui fournit l'aide financière fédérale. En cas de doute, les plaintes peuvent être déposées auprès de l'organisme suivant :</p> <p><b>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Federal Coordination and Compliance Section 950 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20530</b></p> <p>TÉLÉPHONE : 202-307-2222 TÉLÉCOPIE : 202-307-0595 SITE WEB : <a href="http://www.usdoj.gov">www.usdoj.gov</a></p>
--------------------------------	--	---	--

<p style="text-align: center;"><b>Éducation</b></p>	<p><b>Département de l'Éducation des États-Unis :</b>  Le Bureau des droits de l'homme (<i>Office for Civil Rights</i>, OCR) applique les lois fédérales qui interdisent la discrimination, y compris l'intimidation et le harcèlement, sur base de la race, la couleur, l'origine nationale ou du handicap, entre autres, pour les bénéficiaires d'une aide financière du Département de l'Éducation. Les représailles sont également interdites.</p> <p>Le Département de l'Éducation des États-Unis accorde des subventions d'aide financière à chaque district scolaire public, pratiquement à tous les collèges et universités publics et privés, ainsi qu'à certaines autres entités, dont des programmes de réadaptation professionnelle.</p> <p>L'OCR applique également l'ADA dans le contexte de l'éducation contre les entités publiques, y compris les écoles publiques primaires, secondaires et post-secondaires, indépendamment du fait qu'elles reçoivent une aide financière du gouvernement fédéral.</p> <p>Pour plus d'informations sur la discrimination liée au virus Ebola, veuillez visiter :  <a href="http://www.ed.gov/ocr/docs/ocr-factsheet-ebola-201412.pdf">http://www.ed.gov/ocr/docs/ocr-factsheet-ebola-201412.pdf</a>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants, interdit la discrimination, y compris l'intimidation et le harcèlement, fondée sur la race, la couleur ou l'origine nationale (y compris les compétences limitées en langue anglaise) pour les bénéficiaires de l'aide financière fédérale.</li> <li>• <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation</a>, 29 USC § 701 et suivants.  <i>Voir description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p>U.S. Department of Education  Office for Civil Rights  400 Maryland Avenue, SW  Washington, DC 20202-1100</p> <p>TÉLÉPHONE : 800-421-3481  TDD: 800-877-8339  TÉLÉCOPIE : 202-453-6012  COURRIEL : <a href="mailto:ocr@ed.gov">ocr@ed.gov</a>  SITE WEB : <a href="http://www.ed.gov/ocr">www.ed.gov/ocr</a></p> <p>Formulaire de plainte en ligne :  <a href="http://www.ed.gov/ocr/complaintintro.html">http://www.ed.gov/ocr/complaintintro.html</a></p>
---	--	--	--

<p><b>Éducation (suite)</b></p>	<p><b>Département de la Justice des États-Unis :</b> La Section relative aux possibilités d'éducation de la Division des droits de l'homme applique les lois fédérales qui interdisent la discrimination, y compris l'intimidation et le harcèlement, sur base de la race, la couleur et l'origine nationale, entre autres, aux écoles, collèges et universités publics, et à toutes les écoles et autres bénéficiaires de l'aide financière du Département de la Justice. Les représailles sont également interdites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <a href="#">Titre IV de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000c-6, interdit la discrimination, y compris l'intimidation et le harcèlement, sur base de la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale dans les écoles, collèges et universités publics.</li> <li>• <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants. <i>Voir la description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p><b>U.S. Department of Justice</b>  <b>Civil Rights Division</b>  <b>Educational Opportunities</b>  <b>Section - PHB</b>  <b>950 Pennsylvania Avenue, NW</b>  <b>Washington, DC 20530</b></p> <p><b>TÉLÉPHONE :</b> 202-514-4092  <b>TÉLÉPHONE :</b> 877-292-3804  <b>COURRIEL :</b>  <a href="mailto:education@usdoj.gov">education@usdoj.gov</a>  <b>SITE WEB :</b> <a href="http://www.usdoj.gov">www.usdoj.gov</a></p>
<p><b>Éducation (Suite)</b></p>	<p>La Section Possibilités d'éducation et la Section Droits des personnes handicapées appliquent les lois fédérales afin d'assurer l'égalité des chances et de prévenir la discrimination fondée sur le handicap de la personne pour les bénéficiaires de l'aide financière du Département de la Justice, ainsi qu'à toutes les écoles, collèges et universités publics, et qu'à la plupart des écoles, collèges et universités privés, indépendamment du fait qu'ils reçoivent une aide financière du gouvernement fédéral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">La loi de 1974 sur égalité des chances d'accès à l'enseignement</a>, 20 USC § 1701 et suivants, interdit entre autres le refus d'égalité des chances d'accès à l'enseignement par l'État et les organismes éducatifs locaux par une ségrégation délibérée sur base de la race, la couleur ou l'origine nationale ou au sein des écoles.</li> </ul>	

<p style="text-align: center;"><b>Emploi</b></p>	<p><b>La Commission d'égalité d'accès à l'emploi (Equal Employment Opportunity Commission, EEOC)</b> : L'EEOC protège les employés et demandeurs d'emploi contre la discrimination dans l'emploi sur base de la race, la couleur, l'origine nationale ou le handicap, entre autres. Les représailles sont également interdites.</p> <p>La discrimination par les employeurs ayant <u>au moins 15 employés</u> est interdite dans tous les aspects du processus de recrutement et de l'emploi : demande d'emploi, embauche, licenciement, promotion, formation, salariat, ou tous autres termes, privilèges ou conditions de travail prévus ou imposés par l'employeur.</p> <p>Pour plus d'informations sur la discrimination fondée sur le handicap dans le contexte de l'emploi, veuillez visiter : <a href="http://www.eeoc.gov/laws/types/disability.cfm">http://www.eeoc.gov/laws/types/disability.cfm</a>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <a href="#">Titre VII de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000e, rend illégale la discrimination contre une personne sur base de la race, la couleur, la religion, l'origine nationale ou le sexe. La loi rend également illégal d'exercer des représailles contre une personne parce que la personne s'est plainte de discrimination, a déposé une accusation de discrimination, ou a participé à une enquête ou une poursuite relative à la discrimination dans l'emploi.</li> <li>• Le <a href="#">Titre I de l'ADA</a> rend illégale la discrimination contre une personne qualifiée ayant un handicap dans le secteur privé et les gouvernements d'État et locaux. La loi rend illégal d'exercer des représailles contre une personne parce que celle-ci s'est plainte de discrimination, a déposé une accusation de discrimination, ou a participé à une enquête ou une poursuite pour discrimination d'emploi. La loi exige également que les employeurs effectuent des adaptations raisonnables pour des limitations physiques ou mentales connues d'un individu par ailleurs qualifié, ayant un handicap, qu'il soit candidat ou salarié, à moins que cela n'impose une contrainte excessive sur le fonctionnement de l'entreprise de l'employeur.</li> <li>• Les <a href="#">Sections 501 et 505 de la loi relative à la réhabilitation (Rehabilitation Act) de 1973</a> interdisent la discrimination contre une personne qualifiée ayant un handicap au sein du gouvernement fédéral sur la même base que le titre I de l'ADA.</li> </ul>	<p>Equal Employment Opportunity Commission 131 M. Street, NE Washington, DC 20507</p> <p><b>Pour déposer des accusations ou atteindre un bureau extérieur :</b> <b>TÉLÉPHONE : 800-669-4000</b></p> <p><b>Centre d'informations et de publication :</b> <b>TÉLÉPHONE : 800-669-3362</b> <b>TÉLÉPHONE : 202-663-4900</b> <b>TTY: 202-663-4494</b> <b>TTY: 800-800-3302</b> SITE WEB : <a href="http://www.eeoc.gov">www.eeoc.gov</a></p>
--	---	---	---

<p><b>Emploi (Suite)</b></p>	<p><b>Le Département du Travail des États-Unis :</b>  Le bureau des programmes de la conformité des contrats (<i>Office of Federal Contract Compliance Programs</i>) applique les lois fédérales interdisant la discrimination sur base de la race, la couleur et l'origine nationale, entre autres, aux sociétés qui détiennent des contrats ou des sous-traitances avec le gouvernement fédéral et aux entreprises travaillant sur des chantiers qui reçoivent des fonds fédéraux.</p> <p>Le Département du Travail des États-Unis : Le Bureau des applications externes (<i>Office of External Enforcement</i>) du Centre des droits de l'homme évalue, examine et/ou arbitre les plaintes alléguant des discriminations et/ou violations des exigences d'égalité des chances pour tous les bénéficiaires de l'aide financière, y compris en vertu du Titre I de la WIA et partenaires One-Stop repris dans la section 121(b) de la WIA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Le décret 11246</a> interdit aux entrepreneurs et sous-traitants qualifiés du gouvernement d'exercer une discrimination dans les décisions d'emploi sur base de la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe, l'<a href="#">orientation sexuelle</a>, l'<a href="#">identité de genre</a> ou la religion. Le <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation</a>, 29 USC § 701 et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">La Section 188 du Workforce Investment Act (WIA) de 1998</a>, 42 USC § 5309, interdit la discrimination aux bénéficiaires qualifiés de subvention dans des programmes et activités financièrement aidés en vertu du Titre I de la WIA, et des programmes qui font partie du système One-Stop, sur base de la race, la couleur, le sexe, la religion, l'origine nationale et le handicap.</li> </ul>	<p><b>U.S. Department of Labor  Employment Standards  Administration  Office of Federal Contract  Compliance Programs  200 Constitution Avenue, NW,  Room C3310  Washington, DC 20210</b></p> <p>TÉLÉPHONE : 866-4-USA-DOL  TÉLÉCOPIE : 877-889-5627  SITE WEB : <a href="http://www.dol.gov">www.dol.gov</a></p> <p>U.S. Department of Labor  Director - Civil Rights Center  Office of External Enforcement  200 Constitution Avenue, NW  Room N4123  Washington, DC 20210</p> <p>TÉLÉPHONE :  TÉLÉCOPIE : 202-693-6505  COURRIEL :  <a href="mailto:CRCEXternalComplaints@dol.gov">CRCEXternalComplaints@dol.gov</a></p>
<p><b>Emploi (Suite)</b></p>	<p><b>Département de la Justice des États-Unis :</b> La Section Contentieux de l'emploi de la Division des droits de l'homme applique les lois fédérales qui interdisent aux employeurs publics de l'État et locaux d'exercer une discrimination fondée sur la race, la couleur et l'origine nationale, entre autres. La Section contentieux de l'emploi accepte les plaintes concernant un modèle ou une pratique de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">La loi sur l'immigration et la nationalité (Immigration and Nationality Act, INA), 8 USC § 1324b</a>, interdit aux employeurs de traiter les individus différemment en raison de leur lieu de naissance, pays d'origine, ascendance, langue maternelle, accent, parce qu'ils sont perçus comme d'apparence ou de consonance « étrangère », ou en fonction de leur état particulier d'immigration ou de citoyenneté.</li> </ul>	<p>U.S. Department of Justice  Civil Rights Division  Employment Litigation Section -  PHB  950 Pennsylvania Avenue, NW  Washington, DC 20530</p> <p>TÉLÉPHONE: 202-514-3831  TTY: 202-514-6780  TÉLÉCOPIE : 202-514-1005</p>

<p><b>Emploi (Suite)</b></p>	<p>discrimination dans un emploi public; les réclamations individuelles de discrimination doivent être déposées auprès de l'EEOC (voir description ci-dessus).</p> <p>Département de la Justice des États-Unis : Le Bureau du Conseiller spécial (BCS) concernant les <i>pratiques de travail déloyales relatives à l'immigration</i> de la Division des droits de l'homme reçoit les <a href="#">plaintes</a> et enquête sur la discrimination fondée sur l'origine nationale relative à l'embauche, au licenciement, et au recrutement ou au renvoi pour une redevance, pour les employeurs ayant plus de trois et moins de 15 salariés. Le BCS reçoit également les plaintes et examine la discrimination de statut de citoyen à l'égard de l'embauche, du licenciement et du recrutement ou du renvoi pour une redevance, par les employeurs ayant plus de trois employés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p>FAX 2: 202-514-1105</p> <p>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Office of Special Counsel - NYA 9000 950 Pennsylvania Avenue, N.W. Washington, DC 20530</p> <p>Téléassistance pour l'employé: VOIX : 800-255-7688 TTY: 800-237-2515</p> <p>Téléassistance pour l'employeur : TÉLÉPHONE : 800-255-8155 TTY: 800-237-2515</p> <p>COURRIEL : <a href="mailto:oscrt@usdoj.gov">oscrt@usdoj.gov</a></p>
<p><b>Emploi (Suite)</b></p>	<p>Agences multiples : Chaque Département ou organisme fédéral qui fournit une aide financière fédérale à des bénéficiaires doit s'assurer que ses bénéficiaires n'exercent pas de discriminations envers les personnes handicapées dans l'emploi, quelle que soit la taille de l'employeur. Lorsque l'employeur est soumis à l'autorité de l'EEOC (employeurs ayant 15 employés ou plus), la plupart des organismes fédéraux adresseront les plaintes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation</a>, 29 USC § 701 et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">Titre II de l'ADA</a>, 42 USC § 12101 et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p><b>Les plaintes doivent être déposées auprès de l'organisme qui fournit l'aide financière fédérale. En cas de doute, les plaintes peuvent être déposées auprès :</b></p> <p><b>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Federal Coordination and Compliance Section</b></p>

	<p>reçues à l'EEOC.</p> <p>Divers organismes au sein du gouvernement fédéral appliquent également le titre II de l'ADA, qui interdit la discrimination en matière d'emploi, y compris par les employeurs ayant moins de 15 salariés.</p>		<p><b>950 Pennsylvania Avenue, NW</b>  <b>Washington, DC 20530</b></p> <p><b>TÉLÉPHONE : 202-307-2222</b>  <b>TÉLÉCOPIE : 202-307-0595</b>  <b>SITE WEB : <a href="http://www.usdoj.gov">www.usdoj.gov</a></b></p>
<b>Logement</b>	<p><b>Département américain du Logement et du Développement urbain (<i>Housing and Urban Development, HUD</i>)</b> : La loi fédérale interdit toute discrimination relative au logement fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale ou le handicap, entre autres. Le bureau du logement équitable et de l'égalité des chances (<i>Office of Fair Housing and Equal Opportunity</i>) administre et applique les <a href="#">lois fédérales</a>, et établit des politiques qui assurent à tous les Américains un accès égal au logement de leur choix. Les plaintes individuelles de discrimination peuvent être signalées au HUD.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Titre VIII de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1968</a>, 42 USC § 3601 et suivants. (loi relative au logement équitable, <i>Fair Housing Act</i>), telle que modifiée, interdit la discrimination dans la vente, la location et le financement de logements, et dans d'autres transactions liées au logement, fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, la religion, le sexe, le statut familial et le handicap.</li> <li>• <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation (Rehabilitation Act)</a>, 29 USC § 701 et suivants, et <a href="#">Titre II de l'ADA</a>, 42 USC § 12101 et suivants. <i>Voir descriptions ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">La Section 109 du titre I de la loi relative au logement et au développement communautaire de 1974</a>, 42 USC § 5309, interdit la discrimination sur base de la race, la couleur, l'origine nationale, du sexe ou la religion dans les programmes et activités bénéficiant d'une aide financière de la Communauté de développement du HUD et du Programme de subventions globales.</li> </ul>	<p>U.S. Department of Housing and Urban Development  Office of Fair Housing and Equal Opportunity  451 Seventh Street, SW, Room 5204  Washington, DC 20410-2000  TÉLÉPHONE : 202-619-8041</p> <p>Téléassistance:  TÉLÉPHONE : 800-669-9777  VOIX : 202-708-0836  TTY: 800-927-9275  TÉLÉCOPIE : 202-708-1425  SITE WEB : <a href="http://www.hud.gov">www.hud.gov</a></p> <p>Online complaint form at  <a href="http://portal.hud.gov/hudportal/HUD?src=/program_offices/fair_housing_equal_opp/online-complaint">http://portal.hud.gov/hudportal/HUD?src=/program_offices/fair_housing_equal_opp/online-complaint</a></p>

<p><b>Logement (Suite)</b></p>	<p>Département de la Justice des États-Unis : La section du logement et de l'application civile de la Division des droits de l'homme applique le droit d'accéder à un logement sans discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, ou d'invalidité, entre autres. Il reçoit les plaintes indiquant qu'un fournisseur de logements engagé dans <a href="#">un modèle ou une pratique</a> de discrimination, ou que les actions de fournisseurs de logements soulèvent une question d'importance publique générale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Titre VIII du Civil Rights Act de 1968</a>, 42 USC § 3601 et suivants. (<i>Fair Housing Act</i>). <i>Voir description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p><b>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Housing and Civil Enforcement Section</b></p> <p><b>950 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20530</b></p> <p>TÉLÉPHONE : 202-514-4713 TÉLÉCOPIE : 202-514-1116 COURRIEL : <a href="mailto:fairhousing@usdoj.gov">fairhousing@usdoj.gov</a></p>
<p><b>Équipements et services ouverts au public</b></p>	<p><b>Département de la Justice des États-Unis :</b> <b>Les</b> bureaux d'avocats aux États-Unis acceptent les plaintes concernant des cas individuels de discrimination dans l'utilisation de toute installation ou services qui sont la propriété, exploités par ou gérés par, ou au nom de, tout État ou subdivision d'un État public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Le Titre III de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000b, interdit la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion ou l'origine nationale dans l'utilisation de toute installation ou services qui sont détenus, exploités par ou gérés par, ou au nom de, tout État ou de ses subdivisions publique, autre qu'une école ou un collège ou une université public.</li> </ul>	<p>Les plaintes individuelles peuvent être déposées à la cour de district des États-Unis appropriée ou au plus proche <a href="#">Bureau du procureur des États-Unis</a> de votre région.</p>

	<p><b>Département de la Justice des États-Unis :</b> La section de la Division des droits de l'homme du logement et l'application civile s'emploie à protéger le droit de jouir de logements de vacances publics (hôtels, restaurants, et lieux de divertissement gérés par des entités privées) sans discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine nationale, entre autres. La section accepte les plaintes concernant un fournisseur de logements publics qui serait engagé dans <a href="#">un modèle ou une pratique</a> de discrimination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Le Titre II de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000a, interdit la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion ou l'origine nationale dans certains lieux d'hébergement publics, tels que les hôtels, restaurants et lieux de divertissement. Les particuliers peuvent également déposer plainte pour faire valoir leurs droits en vertu du titre II.</li> </ul>	<p><b>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Housing and Civil Enforcement Section</b></p> <p><b>950 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20530</b></p> <p>TÉLÉPHONE : 202-514-4713 TÉLÉCOPIE : 202-514-1116 E-MAIL: <a href="mailto:fairhousing@usdoj.gov">fairhousing@usdoj.gov</a></p>
<p><b>Tous autres services, programmes et activités fournis par les bénéficiaires de fonds fédéraux</b></p>	<p>Agences multiples : Chaque Département ou organisme fédéral qui fournit une aide financière du gouvernement fédéral doit s'assurer que ses bénéficiaires ne font pas de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale (y compris les compétences limitées d'anglais), le handicap et autres bases, le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Titre VI de la loi relative aux droits de l'homme (Civil Rights Act) de 1964</a>, 42 USC § 2000d et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> <li>• <a href="#">Section 504 de la loi sur la réhabilitation</a>, 29 USC § 701 et suivants. <i>Voir description ci-dessus.</i></li> </ul>	<p><b>Les plaintes doivent être déposées auprès de l'organisme qui fournit l'aide financière fédérale. En cas de doute, les plaintes peuvent être déposées auprès de l'organisme suivant:</b></p> <p><b>U.S. Department of Justice Civil Rights Division Federal Coordination and Compliance Section</b></p> <p><b>950 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20530</b></p> <p>TÉLÉPHONE : 202-307-2222 TÉLÉCOPIE : 202-307-0595 SITE WEB : <a href="http://www.usdoj.gov">www.usdoj.gov</a></p>

Première publication : décembre 2014; dernière mise à jour : février 2015